

L'école à la maison ?

L'instruction à la maison est aujourd'hui parfaitement légale et de plus en plus de familles y ont recours. Aurélia Bridand, psychopédagogue, rencontre de nombreux parents déçus de l'école : *« C'est une situation unique, très liée à la crise de nos sociétés : les parents craignent que l'école ne réponde pas aux besoins de leurs enfants. Cela fait aussi écho aux classes surchargées et aux difficultés des professeurs. »*

Samir Ben Salah, président de l'association des parents d'élèves déscolarisés (APED), met en avant les côtés positifs de ce système : *« La pédagogie est individualisée, l'apprentissage se fait au rythme de l'enfant. On peut revenir sur les difficultés et y consacrer plus de temps. »* Aurélia Bridand avertit néanmoins d'un manque de formation des professeurs sur ce sujet. Samir Ben Salah pointe aussi l'exigence de performance et la concurrence entre les élèves mise en place dès le plus jeune âge.

Cependant, tous les parents sont-ils capables d'enseigner ? *« S'agissant des connaissances, tout le monde les a, néanmoins enseigner, c'est une profession qui demande des compétences assez spécifiques »*, fait remarquer la psychopédagogue, qui ajoute : *« Il est impératif de séparer l'enfant de ses parents de temps en temps ; l'école est un lieu où on apprend, mais surtout un lieu de rencontres et d'apprentissage de la vie en groupe. »*

Aurélia Bridand reste sceptique quant aux déclarations de l'APED, qui affirme que les activités extra-scolaires permettent également la socialisation. Elle note malgré tout que cela pose un problème pour la vie privée des enfants et leur intimité, sans cesse perturbée par la présence des parents. Contrairement aux déclarations de Samir Ben Salah, elle reste de ce fait convaincue que l'école est un lieu incontournable de nos jours.

103

	Idées du texte	Qui le dit: A. Bridand ou S. Ben Salah ?
1	Les familles ne sont pas satisfaites du système scolaire actuel.	
2	Les enseignants sont dans une situation très difficile.	
3	L'école à la maison permet de mieux personnaliser l'apprentissage.	
4	Les enseignants ne sont pas assez préparés à s'adapter aux élèves.	
5	L'école encourage très tôt la compétition entre les enfants.	
6	Il n'est pas bon pour les jeunes d'être tout le temps avec leurs parents.	
7	L'école permet aux enfants d'apprendre à socialiser.	
8	Les activités en dehors de l'école permettent aussi de faire des rencontres.	
9	L'école à la maison ne remplace pas les établissements scolaires.	

Médiateur scolaire, une mission pour apaiser les tensions

Lutter contre les violences et le harcèlement, développer les comportements citoyens et prévenir le décrochage scolaire. Telles sont les principales missions du médiateur social en milieu scolaire. Immersion dans cette profession avec Mathieu Maillefert.

« Il a insulté ma grand-mère. Ça m'a énervé alors je lui ai mis un coup. » Mardi matin, dans une classe de 6^e du collège Longchambon, un élève partage un souvenir d'une violence physique en réponse à une provocation verbale, souvenir d'une émotion de colère face à un manque de respect.

Sa prise de parole entre dans le cadre d'un atelier sur la gestion des émotions, animé par Mathieu Maillefert. Âgé de 30 ans et titulaire d'un master en relations internationales, il est depuis 2019 médiateur à l'école, dans plusieurs établissements du 8^e. « Je ne suis ni une figure d'autorité, ni dans le rôle du grand frère. Le médiateur est un tiers impartial, dans l'écoute et le non-jugement. »

Ses missions : prévenir les violences, aider à gérer les conflits, développer les comportements citoyens, éviter le décrochage scolaire. Le médiateur facilite le dialogue entre les élèves, entre

les familles et l'établissement, avec les équipes pédagogiques et entre l'établissement et son environnement.

Jeux de bagarres, et jeux dangereux, disputes, agressions physiques ou verbales, cyberharcèlement... les problématiques rencontrées sont variées. Mais certains conflits sont si violents qu'ils relèvent d'autres acteurs pour les gérer. C'est le cas de cette surveillante, giflée par un élève devant le portail du collège en décembre.

Mathieu Maillefert participe parfois à des activités organisées par les professeurs (séance de boxe, atelier slam...) dans l'objectif de « créer du lien social ». Même objectif dans le cadre de sa mission de présence de proximité pendant la récréation ou aux heures de sortie et d'entrée scolaires. Une présence également dissuasive ou lui permettant d'agir en temps réel, en cas de micro-conflits. « Aucune sanction de ma part, juste un

rappel à l'ordre si nécessaire », précise-t-il.

La gestion de conflits peut aussi se faire en temps différé, comme lors de tables rondes. « Lorsque j'organise une médiation entre élèves, ou même entre élève et professeur, je ne suis pas là pour régler le problème mais pour accompagner à la résolution du problème. La médiation est basée sur le libre consentement de chacun. »

Les actions de Mathieu Maillefert peuvent autant être une réponse à la demande d'un élève qu'à celle d'un membre du personnel éducatif. « Les tensions entre élèves sont habituelles, raconte Charlotte Maillet, professeur d'anglais au collège Longchambon. En marge du rapport disciplinaire que je dois faire, je pense qu'un accompagnement avec Mathieu serait opportun. »

D'après : LYONPLUS,
Arnélia SIMIER, 6 mars 2020.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse.

1 • Un médiateur intervient en milieu scolaire pour... 1 point

- a. essentiellement empêcher que les élèves se montrent agressifs et violents entre eux, commettent des incivilités.
- b. éviter que les élèves renoncent à suivre et étudier, qu'ils se montrent violents ou qu'ils harcèlent leurs camarades, veiller à ce qu'ils adoptent une attitude citoyenne.
- c. surveiller le comportement, la scolarité des élèves, éviter qu'ils ne fassent plus d'efforts et qu'ils ne régressent dans leurs études.

2 • Pour aider à gérer les conflits entre les élèves, Mathieu Maillefert... 1,5 point

- a. intervient immédiatement pour demander ce qui se passe ou s'est passé et réagir.
- b. organise des séances de prise de parole entre ceux-ci pour leur apprendre à se respecter mutuellement.
- c. organise des ateliers où ceux-ci expliquent les raisons de leur violence, apprennent à se contrôler et à contrôler leurs émotions.

- 3 • La tâche du médiateur est de faciliter le dialogue...** 1,5 point
- a. entre les élèves, avec les équipes pédagogiques, entre les familles et l'établissement et entre celui-ci et son environnement.
 - b. des élèves avec les équipes pédagogiques, entre les familles et l'établissement.
 - c. avec les élèves, des équipes pédagogiques avec les familles et de l'établissement avec celles-ci.
- 4 • Le médiateur est un intermédiaire impartial...** 1 point
- a. qui anticipe les violences entre les élèves et aide ceux-ci à gérer leurs conflits.
 - b. qui fait preuve d'autorité dans la gestion des conflits variés entre élèves.
 - c. qui écoute mais ne juge pas, gère toutes sortes de problèmes, comme les bagarres, les agressions physiques et morales mais les conflits trop violents ne sont pas de son ressort.
- 5 • La présence du médiateur, dans sa mission de proximité...** 1,5 point
- a. lui permet d'agir en temps réel et de sanctionner si nécessaire.
 - b. est dissuasive lors des récréations, des entrées et sorties, lui permet d'agir immédiatement quand il y a des conflits et de rappeler à l'ordre si besoin est.
 - c. ne lui permet pas toujours de régler les micro-conflits sans sanction de sa part.
- 6 • Un conflit entre élèves ou élève et professeur est parfois géré après celui-ci...** 1,5 point
- a. lors d'une table ronde où le médiateur aide seulement à la résolution du problème, chacun acceptant librement la médiation.
 - b. lors d'une table ronde ou non, à la demande du médiateur qui propose alors une solution au problème.
 - c. la médiation peut parfois être imposée à l'élève, le médiateur aidant à trouver une solution au problème.
- 7 • Le médiateur intervenant aussi bien à la demande d'un enseignant que d'un élève, certains pensent qu'un accompagnement de celui-ci, en plus du rapport disciplinaire...** . 1 point
- a. devrait être obligatoire.
 - b. n'est pas indispensable.
 - c. serait souhaitable.

L'école en crise ?

Le modèle républicain à l'épreuve

Alors que l'école a longtemps évoqué le symbole républicain par excellence, d'après un sondage Ipsos réalisé en juillet 2011, 64 % des personnes interrogées estiment que l'institution fonctionne plutôt mal, notamment pour assurer l'égalité des chances. Les évaluations nationales et internationales semblent appuyer cette représentation. En effet, d'après les enquêtes PISA, les performances des écoliers et lycéens français baissent tout en se maintenant dans la moyenne des pays de l'OCDE. Dans ce contexte, quel bilan peut-on dresser de notre système éducatif et des multiples réformes dont il fait l'objet depuis quelques années? Quelles difficultés l'école rencontre-t-elle pour assurer sa mission de transmission des savoirs et de justice sociale?

Sur le long terme, l'installation durable du chômage de masse et l'élévation du niveau général de diplôme ont renforcé la compétition pour l'entrée dans la vie active et accru l'inégale valeur des diplômes. De plus, depuis une quinzaine d'années, le système scolaire français semble devenir de moins en moins équitable au regard de l'origine sociale des élèves. Ainsi, la polarisation entre élèves et entre établissements les plus et moins favorisés s'accroît, le système éducatif tend à ne plus jouer son rôle compensatoire des inégalités sociales. Quant aux universités, aucune ne figure actuellement parmi les vingt mondiales dans les classements internationaux des universités, dont celui de Shanghai. Enfin, on assiste à une diminution des vocations dans l'enseignement.

Pourtant, le système éducatif a fait, et continue de faire, l'objet de nombreuses réformes. Ainsi, celle de la filière professionnelle s'est avérée un succès. On assiste également à un véritable bouleversement des modes de gouvernance de l'Éducation nationale. Mais, le contexte actuel marqué par des restrictions budgétaires ne favorise pas l'efficacité de ces changements tandis que les évolutions socioéconomiques actuelles appellent davantage d'investissements pour l'éducation et la recherche. De nouvelles mesures sont déjà envisagées pour la réforme du recrutement des enseignants au bout d'un an d'application.

Face à ces constats, l'école fait l'objet d'une crise de confiance quant à son efficacité et sa mission d'égalité des chances. Différentes solutions sont proposées dont l'instauration d'une plus grande flexibilité de l'offre éducative ou agir dès la petite enfance sur l'environnement socio-économique des parents. Pour certains, le système éducatif tendrait à se limiter à une fonction de socialisation. Pour d'autres, il faudrait repenser le principe méritocratique fondateur de l'école. Les problématiques de l'école dépassant les seules politiques éducatives, notre société attendrait peut-être trop de l'institution. Ce sont bien les valeurs et principes même de l'école qui sont en jeu, valeurs et principes aux fondements de notre pacte social républicain.

Répondez aux questions en cochant (X) la bonne réponse.

1. Le premier paragraphe de cet éditorial révèle que, selon un sondage, pour deux tiers des personnes interrogées...
 - a. l'école, malgré les épreuves, représente toujours le modèle républicain.
 - b. grâce à l'école, l'égalité des chances reste présente.
 - c. l'école est une institution qui connaît actuellement des problèmes.
 - d. les résultats scolaires des Français sont plutôt stables.
2. Les deux questions posées à la fin de ce même paragraphe...
 - a. correspondent aux préoccupations des Français.
 - b. annoncent les sujets traités dans le numéro du magazine où figure l'éditorial.
 - c. figuraient dans le sondage Ipsos.
 - d. sont à l'origine des évaluations nationales et internationales.
3. Dans le deuxième paragraphe, on affirme que...
 - a. il est de plus en plus difficile de rentrer dans la vie active à cause du chômage et de l'augmentation du nombre de haut-diplômés.
 - b. dans le système scolaire français, l'égalité d'origine sociale des élèves est préservée.
 - c. il y a toujours autant de candidats à la profession d'enseignant.
 - d. les universités françaises figurent à une assez bonne place dans les classements internationaux.
4. Le troisième paragraphe fait état...
 - a. de l'insuffisance actuelle des réformes dans le système éducatif.
 - b. de l'effort financier fourni pour réaliser les réformes envisagées.
 - c. du nouveau mode de recrutement des enseignants déjà en place.
 - d. des bons résultats des réformes effectuées dans la filière professionnelle.
5. Le dernier paragraphe mentionne...
 - a. le doute que suscite l'efficacité de l'école.
 - b. la réussite de l'école en matière d'égalité des chances.
 - c. la nécessité de mieux structurer les cours proposés.
 - d. l'inutilité de prendre en compte le milieu socio-économique des parents.

6. D'après la conclusion de l'éditorial, comment la société pourrait-elle trouver une solution à la crise de l'école? Reformulez les mots du texte.

.....

7. Relevez les articulateurs de chacun des quatre paragraphes.

.....

8. Dans le troisième paragraphe,

– quel articulateur oppose ce paragraphe au précédent ?

– quels rôles jouent les autres articulateurs ?

9. Dans le dernier paragraphe, quelles expressions montrent, par leur opposition, que l'auteur présente la situation afin que le lecteur se fasse sa propre opinion ?

.....